

meuse, pustuleuse... mercure..... A syphilide papuleuse... expectation.....; mais surveillance. Pour nous, partisan de l'expectation en fait de syphilis, cette manière d'agir serait très-séduisante, s'il était sûrement prouvé que les syphilitides rubéolique et papuleuse fussent toujours l'indice d'une forme réellement bénigne. Mais une preuve certaine faisant défaut, comme en l'absence d'un traitement spécifique ces manifestations peuvent avoir une durée fort longue, nous sommes d'avis que tout exanthème nettement syphilitique réclame l'emploi du mercure. De la même façon, les éruptions éxanthématiques, les affections secondaires des yeux, des articulations, etc., réclament l'emploi des préparations mercurielles. Conséquemment, la présence d'une lésion secondaire indiquerait l'usage du mercure, sauf certains cas exceptionnels dont il sera parlé plus loin.

En l'absence de ces manifestations, pas d'indication, pas de traitement, la médication mercurielle ne pouvant, nous le savons, préserver des accidents ultérieurs. Un certain nombre de spécialistes ne sont pas de cet avis, et il leur suffit qu'un chancre soit venu révéler l'existence de la syphilis pour qu'ils se croient obligés d'administrer le mercure pendant plusieurs mois, quelquefois même pendant des années. Méconnaissant l'évolution naturelle de cette maladie, peu versés dans l'étude de la pathologie générale, ils n'hésitent pas à admettre la nécessité de cet agent à l'aide duquel ils prétendent combattre la diathèse, sans s'apercevoir qu'ils se payent simplement d'un mot et que, loin de s'opposer à la marche ultérieure de la maladie, ils conduisent le malade à l'anémie ou à l'obésité. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer, à côté de ces mercurialisateurs acharnés, des médecins, toujours spécialistes et d'une opinion diamétralement opposée, proscrivant le mercure en toute circonstance. Je n'insisterai pas sur cette manière d'agir, aussi peu rationnelle que la première, mais je tenais à montrer cette divergence d'opinions, afin que l'on ne s'avise jamais de séparer l'étude de la syphilis de celle des autres maladies, et que l'on n'oublie pas que le traitement de cette affection repose sur des indications formelles. Ces indications une fois reconnues, quelle méthode doit être préférée? le mercure sera-t-il employé à l'extérieur ou à l'intérieur?

Plus haut, nous avons fait connaître la méthode des lotions et celle des fumigations mercurielles, aujourd'hui justement tombées en désuétude. Ces méthodes ne peuvent nous arrêter; mais il n'en est pas de même de la méthode des frictions, qui n'a pas cessé d'être en vogue en Allemagne, et qui mérite incontestablement la préférence quand à la syphilis s'ajoutent des désordres des voies gastriques rendant impossible l'usage interne des mercuriaux.

Cette méthode doit être modifiée suivant la région où se trouve appliqué l'agent médicamenteux. Peyrilhe faisait pratiquer les frictions à la surface du gland, et Cirillo à la plante des pieds. Clare frictionnait, plusieurs fois par jour, la face interne des joues, aux environs du canal de Sténon, avec 2 à 5 centigrammes de calomel. Baerensprung (1) et Sigmund, les deux principaux syphiligraphes allemands qui accordent aux onctions mercurielles la prééminence sur toute autre médication par le mercure, usent d'un procédé

(1) *Annalen des Charite-Krankenhauses*, 1858, vol. VII, p. 2.

peu différent. Appliquée par Sigmund (1), cette méthode comprend trois temps : la préparation des malades, les frictions et le traitement après les frictions. La préparation des malades dure de six à dix jours. On cherche à régulariser le régime, à écarter ou à modifier diverses affections, comme les fièvres, les diarrhées et surtout les affections des gencives. On rend la peau plus souple par l'emploi de bains dont la température varie de 24 à 27° Réaumur. Les frictions sont faites sur les deux jambes, les deux cuisses, les faces antérieures de la poitrine et du ventre, sur le dos et sur les bras. Chaque friction dure au moins vingt minutes. Elle doit être pratiquée le soir avant le coucher, et l'on enveloppe ensuite les parties frictionnées dans des draps de toile ou de coton. Le changement de linge après chaque friction est nécessaire. La dose d'onguent mercuriel employé dépasse 1 gramme par jour. Le nombre des frictions varie de vingt à trente. Les malades doivent garder le lit pendant dix-huit heures et peu manger; mais dans l'alimentation il faut toujours tenir compte des complications anémiques qui contre-indiquent la diète. En même temps on devra prescrire des gargarismes au sublimé, à l'alun, à la teinture d'iode, suivant qu'il y a ou non ulcération de la muqueuse buccale ou pharyngée. On suspend les frictions pendant la période menstruelle; il n'en est pas de même pendant la grossesse, et Sigmund pense qu'appliquées de bonne heure elles peuvent prévenir l'infection du fœtus. Chez les femmes en couches on attend pendant deux ou trois semaines avant de commencer les frictions, jusqu'à ce que l'anémie qui suit en général l'accouchement ait disparu. Les frictions faites chez des nourricés ne paraissent pas avoir d'influence sur la syphilis des enfants qu'elles allaitent; aussi sont-elles en même temps employées chez ces enfants. La cicatrisation des blessés et des opérés n'est pas retardée par ce mode de traitement. En même temps qu'on prescrit les frictions, on peut donner des médicaments internes: les décoctions de Zittmann, de Pollini, les diurétiques, les narcotiques, diverses préparations iodées, ferrugineuses, les amers, l'huile de foie de morue. La saison la plus favorable pour l'emploi de cette médication est le printemps et la première moitié de l'été.

Après la dernière friction, les malades prennent un bain de savon (25 à 27° R.) d'une demi-heure. On les fait encore rester pendant plusieurs jours au lit et l'on cherche à provoquer la transpiration. L'alimentation est peu à peu augmentée. Ce traitement n'est pas exempt de tout accident; on observe des inflammations cutanées et des eczémas rarement assez intenses pour obliger à le suspendre. La salivation est un accident plus sérieux que l'on ne doit en aucune façon chercher à obtenir ainsi qu'on le faisait autrefois. Peu souvent, du reste, cette salivation est assez abondante pour que l'on doive cesser l'emploi des frictions. Sigmund a été plusieurs fois dans la nécessité de suspendre la médication à cause de l'existence de sueurs abondantes, de diarrhées rebelles, de congestions cérébrales ou pulmonaires, d'hémorragies par les fosses nasales, par l'anus, par l'utérus, d'attaques épileptiques, d'insomnies opiniâtres.

Les bains qui contiennent du mercure en dissolution constituent une méthode toujours très-infidèle à cause de la difficulté où l'on est de savoir, même

(1) *Die Einreibungsur mit grauer Salbe bei Syphilisformen*, Wien, 1859, et *Wien. med. Wochenschr.*, XVI, 1866.

approximativement, la dose du médicament absorbée. En tant que méthode générale, les bains mercuriels doivent être rejetés; mais on peut y avoir recours lorsqu'il s'agit de produire un effet local, ainsi qu'il arrive dans les syphilides rebelles. Le bichlorure de mercure est le sel qui mérite la préférence; il s'emploie à la dose de 10 à 50 grammes, préalablement dissous dans l'alcool ou dans l'éther. Dans ces mêmes conditions, les fumigations, dont il a été parlé, peuvent également produire de bons effets; c'est le cinnabre qui est habituellement employé, à la dose de 8 à 12 grammes par fumigation. La température est graduellement élevée, mais elle ne doit jamais être portée au delà de 40 ou 45 degrés. La fumigation doit être continuée pendant quinze ou vingt minutes et répétée tous les jours. Ces méthodes ont des indications et des contre-indications qu'il importe de connaître. En général elles conviennent dans les syphilis rebelles que ne parvient point à modifier la médication interne; autrement il faut s'en abstenir, principalement chez les individus affaiblis.

Une nouvelle méthode de traitement externe de la syphilis, appelée sans aucun doute à remplacer les fumigations et les frictions mercurielles, est la méthode des injections sous-cutanées. Préconisée d'abord en Italie par Scarenzio, qui faisait usage du calomel à la vapeur suspendu dans un véhicule, la méthode hypodermique trouva plus tard des partisans en Allemagne, en France et dans la plupart des autres pays (1). La seringue d'argent de Pravaz ou un instrument de caoutchouc vulcanisé a servi jusqu'ici à son application, et les substances employées sont des sels mercuriels différents, calomel, sublimé, protoiodure, biiodure, chloro-albuminate de mercure alcalin (2).

(1) Scarenzio, *Primi tentativi di cura della sifilide costituzionale*, etc. Annali universali di medicina di Milano, 1864. — G. Lewin, *Ueber d. syphilis mit hypoderm. sublimat Injection*. Annal. de Charité-Krankenh., XIV, p. 526, Berlin, 1868. — P. Richter, *Ueber die neueste Anwend. d. Quicksilbers gegen die Syphilis*, etc. Inaug. Diss. Berlin, 1867. — Grundfeld, *Wien. med. Presse*, 1868 et 1869, — Stohr, *Deutsches Arch. f. Dermat. und Syphiligr.*, II, p. 626, 1869. — Liégeois, *Des résultats cliniq. et scientif. obtenus avec les inject. sous-cutanées de sublimé à petites doses dans l'étude de la syphilis*. Annales de Dermatologie et de Syphiligr., t. II, 1869. — H. Kæbner, *Arch. f. Dermat. und Syphiligr.*, I, p. 626, 1869. — E. Hansen, *Dorpat. med. Zeitschr.*, t. I, p. 38, 1870; II, p. 493, 1871; III, p. 11, 1872. — Stuckheil, *Wien. med. Wochenschr.*, XX, 1870. — Taylor, *New-York med. Gaz.*, VI, p. 326, 1871. — Schutzenberger, *Gaz. méd. de Strasbourg*, p. 63, 1871. — Staub, *Traitement de la syphilis par les inject. hypodermiques de sublimé*. Thèse de Paris, 1872. — Giuseppe Profeta, *Osservatore medico di Palermo*, 1872. — Solmon, Ch., thèse de Paris, 1872.

(2) La formule adoptée par Staub est le résultat d'expériences nombreuses de la part du regretté professeur Hepp de Strasbourg; elle nous paraît préférable à toutes les autres.

Bichlorure mercuriel.....	1gr,25
Chlorure ammonique.....	1 25
Chlorure sodique.....	4 15
Eau distillée.....	125

Faites dissoudre et filtrez.

Blanc d'œuf.....	n° 1
Faites solution.....	1gr,25
Avec eau distillée.....	q. s.

Réunir les deux solutions et filtrer.

1 gramme de cette liqueur ou une seringue de Pravaz renferme 5 milligrammes de sublimé. La liqueur ne se conservant pas longtemps, il est préférable de ne prescrire que le dixième.

La dose, qui varie nécessairement suivant les cas, est en moyenne de 1 centigramme par jour, répartie sur deux injections.

Les phénomènes immédiats sont une douleur tensive, assez vive, cessant bientôt. La partie injectée se soulève comme une papule d'urticaire. Après deux minutes se développe peu à peu une sensation de douleur plus ou moins intense dépendant de l'action chimique du sublimé sur les nerfs sensitifs. Cette douleur, lorsqu'on fait usage de la solution de Hepp, est modérée et trop peu persistante pour qu'il soit utile d'ajouter à la solution du chlorhydrate de morphine; de même les abcès et les eschares seraient évités, d'après Staub, par la même solution. La stomatite est un autre inconvénient dont il est possible de préserver les malades. Les symptômes généraux de l'absorption du sublimé sont généralement très-prononcés. Ainsi, avec une dose d'un quart de grain de sublimé, les malades, en une demi-heure, ressentent un goût métallique; un demi-grain peut déterminer des troubles gastriques, souvent des vomissements, de la douleur précordiale, quelquefois de la diarrhée. La stomatite ne se montre pas avant le troisième ou le quatrième jour.

A côté de ces inconvénients produits plus particulièrement par certaines préparations qu'il est possible d'éviter, la méthode hypodermique a des avantages qui se comprennent aisément; l'absorption est sûre, les effets sont prompts, le dosage est de la plus grande exactitude, le tube digestif est respecté, et la nutrition se maintient si bien que les malades prennent souvent de l'embonpoint au fur et à mesure que leurs accidents disparaissent. Enfin la quantité de mercure introduite dans l'économie est très-faible, 15 à 20 centigrammes tout au plus. C'est en somme une méthode qu'il ne faut pas abandonner, mais que l'on doit s'appliquer à perfectionner.

La médication interne est celle que l'on préfère et que l'on emploie généralement en France, à moins des circonstances particulières ci-dessus signalées. Des préparations nombreuses sont mises en usage; nous nous bornerons à faire connaître les principales d'entre elles.

Malgré son ancienne vogue, le mercure métallique est aujourd'hui délaissé. Les pilules de Belloste (1) et les pilules bleues (2), après avoir joui d'une grande célébrité, sont à peu près complètement oubliées. Les pilules de Sédillot (3) sont plus souvent conseillées: j'ai plusieurs fois constaté leurs

(1) Pilules de Belloste:

℞ Mercure métallique.....	aa	} 0,05
Aloès.....		
Rhubarbe.....	aa	} 0,02
Scammonée.....		
Poivre noir.....		0,01

Pour une pilule.

(2) Pilule bleues:

℞ Mercure métallique.....		0,05
Conserve de rose.....	aa	} 0,10
Poudre de réglisse.....		

Pour une pilule.

(3) Pilules de Sédillot:

℞ Onguent mercuriel double.....		0,10
Savon médicinal.....	aa	} 0,10
Poudre de guimauve.....		

Pour une pilule.

bons effets entre les mains de mon maître M. Rayet, et je les ai fréquemment employées avec succès.

Le mercure métallique demande, pour réussir, à être administré à des doses relativement élevées. Afin d'éviter ce léger inconvénient, on a depuis longtemps eu l'idée de recourir à ses composés. Celui de ces composés qui a joui de la plus grande réputation, tant à cause des bons résultats qu'il a donnés que de la grande autorité qui l'a en quelque sorte imposé à toute une génération médicale, est le bichlorure de mercure ou sublimé corrosif. Préconisé dans le traitement de la syphilis par E. Blancard, Melch. Fracastorius, Hoffmann, Boerhaave, ce médicament fut définitivement accepté par les médecins comme un anti-syphilitique puissant depuis Van Swieten (1), qui sut en régler le mode d'emploi d'après une formule que lui avait envoyée de Russie le célèbre Sanchez. La formule prescrite par le médecin viennois a été modifiée dans le but d'empêcher l'action quelquefois pénible du sublimé sur l'estomac (2).

Mialhe (3) associe l'albumine au sublimé, et cette manière de faire a été imitée par Baerensprung et Michaëlis. Mais ce n'est pas seulement en solution que l'on administre le sublimé, on le donne encore sous la forme pilulaire afin d'éviter le goût désagréable qu'il détermine, et de faciliter le secret dans le traitement. C'est ainsi qu'il sert de base aux pilules de Cullerier (4) et de Dupuytren (5). Le protochlorure de mercure ou calomel, très-usité autrefois,

## (1) Liqueur de Van Swieten :

℥ Deutochlorure de mercure.....	80 centigrammes.
Eau-de-vie de grains.....	4000 grammes.

Une cuillerée à bouche, c'est-à-dire 15 grammes, matin et soir.

## (2) Voici la formule du dernier Codex :

℥ Deutochlorure de mercure.....	1 partie.
Eau pure.....	900 —
Alcool rectifié.....	100 —

## (3) Mialhe a donné la formule suivante :

℥ Sublimé.....	1 gramme.
Chlorhydrate d'ammoniaque.....	5 —
Blanc d'œuf.....	n° 2
Eau.....	q. s.

Pour 1000 grammes de liquide, de une à trois cuillerées par jour. Chaque cuillerée contient 0gr,015 de sublimé.

## (4) Pilules de Cullerier :

℥ Deutochlorure de mercure.....	1 gramme.
Farine de froment.....	15 —
Gomme pulvérisée.....	2 —
Eau distillée.....	q. s.

Faites des pilules de 0gr,15. Une matin et soir.

## (5) Pilules de Dupuytren :

℥ Sublimé corrosif.....	0,012
Extrait d'opium.....	0,015
Extrait de gajac.....	0,050

Pour une pilule, à prendre 2 par jour.

Aux enfants, chez lesquels les préparations sirupeuses sont plus faciles à administrer, on pourra donner le sirop de Larrey :

℥ Sirop de Cuisinier.....	500	
Chlorhydrate d'ammoniaque...	} 25 à 30 centigrammes.	
Bichlorure de mercure.....		aa
Extrait thébaïque.....		

Prendre 1, 3 à 6 cuillerées par jour.

et d'un usage plus restreint, à cause des doses élevées dont il faut user pour obtenir des effets curatifs et de la salivation qu'il détermine, tend à reprendre faveur. Introduits dans la thérapeutique par Bielt, les iodures de mercure n'ont pas tardé à acquérir un rang élevé dans le traitement de la syphilis. Après avoir essayé le biiodure, Bielt finit par adopter de préférence le protoiodure. Plus tard, Puche (1) et Gibert (2) revinrent au biiodure qu'ils associèrent à l'iodure de potassium dans le traitement des syphilides profondes. Cazenave (3), Ricord (4), Bazin et un grand nombre de médecins font choix du protoiodure de mercure lorsqu'il s'agit de traiter les syphilides superficielles et les accidents qui leur sont contemporains. Le cyanure de mercure, préconisé par Bielt et Parent-Duchatelet, est en général fort peu employé, malgré l'avantage que lui attribuait ce dernier de ne pas déterminer des douleurs épigastriques comme le deutochlorure.

Au résumé, l'emploi du mercure à l'intérieur constitue une méthode simple et non dangereuse. Le bichlorure et le protochlorure mercuriels sont les composés qu'il convient de choisir ; mais le bichlorure est sans aucun doute celui qui mérite la préférence, s'il est vrai que toutes les préparations mercurielles, une fois absorbées, sont tout d'abord transformées en bichlorure de mercure. L'expérience a appris qu'il était parfois nécessaire, pour obtenir une guérison plus rapide, de varier les préparations. J'ai vu, dit Bazin (5), des syphilides, d'abord modifiées heureusement par le protoiodure, devenir tout à coup stationnaires, quoique le traitement fût continué exactement, et ne présenter une nouvelle tendance à la résolution que lorsqu'on substituait au protoiodure un autre composé mercuriel, tel que la liqueur de Van Swieten ou les pilules de Dupuytren. Ce même auteur commence le traitement des syphilides par une pilule de protoiodure de 25 milligrammes, et il prétend qu'il est inutile de

## (1) Puche combine le biiodure de mercure avec l'iodure de potassium comme il suit :

Iodhydrargyrate de potassium..	1 gramme.
Iode.....	1 —
Iodure de potassium.....	20 —
Sirop de coquelicot.....	473 —

Dose de 25 à 100 grammes par jour, dans une tisane appropriée. Ce sirop convient très-bien aux individus à constitution lymphatique arrivés à la fin de la période secondaire.

(2) Gibert recommande le sirop de deutoiodure ioduré de mercure (Boutigny), lequel contient par 25 grammes de sirop :

Biiodure de mercure.....	01 centigramme.
Iodure de potassium.....	50 —

(3) Cazenave donne, dans les vingt-quatre heures, 5, 10, 15 et 20 centigrammes de protoiodure de mercure, ou 2 à 4 des pilules suivantes :

℥ Protoiodure de mercure.....	50 centigrammes.
Thridace.....	1 50 —

Pour vingt pilules.

(4) Ricord préfère la formule que voici :

℥ Protoiodure d'hydrargyre.....	} 3 grammes.	
Thridace.....		aa
Extrait thébaïque.....		1 gramme.
Conserve de roses.....	6 —	

Pour 60 pilules, de 1 à 2 et 3 par jour.

(5) *Leçons sur les syphilides*. Paris, 1859.

donner plus de 5 centigrammes, attendu qu'on n'obtient pas davantage avec des doses plus élevées.

Une question importante, et diversement résolue, est celle de savoir pendant combien de temps on doit continuer l'usage interne du mercure. Hunter donnait une quantité de mercure proportionnée au nombre des surfaces ulcérées et à la violence de la maladie. Dupuytren faisait continuer le traitement jusqu'à extinction complète des accidents, plus un temps égal à celui qu'avait nécessité la guérison. Vidal pensait que 100 à 110 pilules de Dupuytren devaient suffire pour éteindre tout principe virulent dans l'organisme. Chomel, tenant moins à la dose du médicament qu'à la continuité du traitement, imposait à ses malades cinq ou six mois de médication mercurielle non interrompue. Six mois de traitement mercuriel, puis trois mois d'un traitement ioduré, destiné à prévenir les accidents éloignés de la diathèse, telle est, pour Ricord, la médication qui donne les cures les plus soutenues, qui réussit, dans la grande majorité des cas, à neutraliser véritablement le virus toxique, ou même à guérir la vérole, au moins dans la généralité de ses manifestations.

La plupart des élèves de Ricord, Diday excepté, partisans de l'action du mercure sur la diathèse, sont également partisans de la continuité du traitement mercuriel avec ou sans interruption. Le mercure, spécifique contre une maladie spécifique, s'écrie l'un d'eux, est vraiment un don de la Providence, et il use largement de ce don à l'égard des syphilitiques, puisque par son intermédiaire il prétend non-seulement combattre les déterminations locales de la syphilis, mais encore éteindre le germe spécifique. Presque tous emploient le mercure dès le début du chancre; mais ils ne nous disent pas à quelle époque il convient d'en cesser l'usage, ou du moins quelles sont les indications qui permettent d'en reconnaître l'inutilité. Quelques-uns cependant posent une limite, car en définitive c'est déjà un malheur assez grand d'avoir contracté la syphilis, sans y ajouter encore celui d'absorber du mercure pendant le reste de ses jours, et cette limite est de un, deux ou trois ans, après quoi le patient doit continuer par un traitement ioduré. Bien certainement tous les malades ne doivent pas s'y soumettre au même degré; mais il n'en est pas moins vrai qu'il suffit d'avoir eu un chancre syphilitique suivi ou non de roséole pour subir le joug prolongé du mercure. Cette méthode purement empirique n'est pas la nôtre, et nous sommes d'avis, avec plusieurs praticiens, en particulier avec Bazin, qu'il importe de suspendre l'emploi des préparations mercurielles peu de temps après la disparition de la détermination locale, sauf à y revenir plus tard, si elle reparaît. Les considérations sur lesquelles repose notre manière d'agir sont les suivantes: un très-grand nombre d'individus syphilitiques, lors même qu'ils ne se soumettent à aucun traitement spécial, n'ont d'autre manifestation qu'un chancre et une roséole, pourvu qu'ils ne s'écartent pas d'une hygiène sévère. Les faits de ce genre signalés depuis longtemps par les antagonistes du mercure sont connus de tous les médecins qui ont pris la peine d'étudier l'évolution spontanée de la syphilis, et pour mon compte j'en ai observé un grand nombre. Cette maladie, comme autrefois la pneumonie, n'est donc soumise à un traitement constant et absolu que parce qu'on ignore sa marche naturelle, aussi, dans la pratique, le médecin qui cherche à fonder son traitement sur des indications précises et exactes n'est pas mieux vu que celui

qui, il y a vingt ans, proscrivait l'émétique et les saignées du traitement de la pneumonie. Et d'ailleurs quelles sont les preuves de la prétendue action du traitement mercuriel sur la diathèse? Se tirent-elles de l'analogie? En aucune façon; tout au contraire, l'analogie nous montre que dans le plus grand nombre des maladies l'agent thérapeutique s'adresse uniquement à la manifestation, jamais au fond morbide. Effectivement l'opium et le chloral, si utiles contre l'accès de délire alcoolique, laissent le malade aussi profondément intoxiqué après qu'avant leur administration. Le sulfate de quinine, qui s'oppose si merveilleusement à l'accès de fièvre intermittente, ne diminue en rien l'impaludisme, et la preuve, c'est que l'on voit souvent reparaître des accès de fièvre ou d'autres accidents paludéens, malgré l'usage continué de ce sel. On sait enfin que les agents les plus appropriés au traitement de la fluxion de rhumatisme articulaire aigu ne modifient en rien la prédisposition à une nouvelle attaque rhumatismale. Par conséquent, nous ne connaissons jusqu'ici aucun exemple d'agent thérapeutique capable de combattre le trouble général de l'organisme qui constitue la maladie. Mais les preuves que nous cherchons nous sont-elles fournies par l'observation clinique? Pas davantage, car les partisans quand même du traitement mercuriel avouent qu'en dépit de tous les efforts, d'un traitement long et actif, il n'est pas impossible qu'un malade soit exposé quelque jour, dans un avenir plus ou moins éloigné, à un accident nouveau, à une manifestation ultérieure de la diathèse; il n'est, nous disent-ils, ni dose, ni forme pharmaceutique, ni durée de traitement qui confère à coup sûr l'immunité, qui soit la garantie de l'extinction complète, absolue, radicale de la vérole. Ainsi l'aveu est formel: le mercure administré pendant des années ne guérit pas de la syphilis, il n'est pas prouvé qu'il s'oppose à la diathèse. Je sais bien qu'on fait mention de statistiques, et qu'on nous dit avoir appris par expérience que le traitement longtemps prolongé offre des garanties que l'on ne peut avoir quand on néglige de se traiter. Ce ne sont pas là des preuves suffisantes, et d'ailleurs je puis dire de mon côté qu'à l'aide d'une médication spécifique dirigée uniquement contre la manifestation et d'une hygiène bien entendue, j'obtiens des succès au moins aussi brillants que ceux que nous annoncent les partisans acharnés du mercure. De cette longue discussion je conclus qu'aucune raison sérieuse ne venant légitimer la continuation du traitement mercuriel après la cessation de la manifestation morbide, il n'y a pas lieu d'en prolonger l'administration, quand surtout l'observation clinique et l'étude comparée des maladies nous apprennent que l'hygiène, bien plus que la thérapeutique, parvient à prévenir les récidives, à déraciner la syphilis et à rendre à l'organisme ses qualités premières.

Remède spécial à la syphilis secondaire, le mercure ne convient pas pour cela à tous les cas. Le mauvais état des voies, la débilité de l'organisme, un certain degré de chloro-anémie, sont autant de contre-indications qui doivent entrer en ligne de compte. Chez les personnes d'une constitution délicate, atteintes de scrofules, disposées à la phthisie et à d'autres maladies de la même classe, on ne doit administrer le mercure, dit Sir Benj. Brodie (1), qu'après s'être assuré qu'il est indispensable. Toutefois, ajoute le même obser-

(1) Voyez *Ann. des malad. de la peau et de la syphilis*, t. II, p. 90.

vateur, je crois que les sujets scrofuleux qui ont une affection syphilitique bien constatée sont traités avec plus d'avantage à l'aide de ce médicament, car si le mercure leur est nuisible, la syphilis l'est encore plus. Les individus qui ont toute l'apparence d'une santé vigoureuse ne sont pas toujours ceux qui supportent le mieux les préparations mercurielles. Ceux qui ont l'habitude de boire beaucoup de vin et qui mènent une vie irrégulière placent leur constitution dans une condition peu favorable à l'emploi de ces préparations; chez eux il vaut mieux différer l'usage du mercure jusqu'à ce que la constitution ait été améliorée, si l'on ne veut avoir à combattre plus tard des accidents mercuriels et syphilitiques. Quelquefois, pour des raisons que l'on ne peut prévoir, le mercure agit comme un poison; c'est là une raison pour observer avec soin tous ceux auxquels on administre cet agent, s'ils n'en ont pas encore fait usage. Enfin, loin d'exercer une action favorable et d'amener la guérison des accidents secondaires, le mercure jette quelquefois le trouble dans la santé générale et aggrave d'autant plus les manifestations de la syphilis qu'on le donne en plus grande quantité. Dans ces conditions, il importe d'en suspendre l'emploi. Le malade se rétablira bientôt, et plus tard il sera peut-être possible de recourir à ce médicament, cette fois avec plus de fruit. De même, le mercure ne doit pas être continué quand, après le temps nécessaire à son action, il ne manifeste aucun effet thérapeutique.

*Traitement général.* — Ce traitement repose sur des indications variées. Pendant la période de l'accident primitif, le malade quelquefois pâlit, perd ses forces et dès lors, une hygiène convenable, jointe aux toniques et aux reconstituants, devient chose utile, comme aussi l'usage des eaux minérales et l'hydrothérapie. Quand un peu plus tard des phénomènes de chloro-anémie ou même de cachexie viennent s'ajouter à la syphilis, les ferrugineux, l'exercice au grand air, une atmosphère maritime, des bains salés, sont autant de moyens d'une utilité incontestable. Bien certainement, l'abus des spiritueux, une alimentation par trop excitante, les grandes fatigues, doivent être soigneusement évités, car la sobriété et l'hygiène constituent le meilleur mode de préparation au succès des agents médicamenteux. Dans le cas d'un état saburral des voies digestives, les malades se trouvent fort bien de l'emploi d'un vomitif qui leur permet de mieux supporter les préparations mercurielles. Les bains et l'iodure de potassium sont généralement utiles contre la fièvre du début des accidents secondaires.

*Traitement local.* — Ce traitement varie avec la forme de l'accident qu'il s'agit de combattre. Les éruptions des muqueuses, ordinairement tenaces ou même réfractaires au traitement par le mercure, se trouvent très-bien d'un traitement local. Les plaques syphilitiques des parties génitales et de l'anus, dont les récidives sont si fréquentes, cèdent à de légères cautérisations avec le nitrate d'argent, à quelques lotions de sublimé ou chlorurées, à des applications de poudre de calomel, de tannin, etc.; celles de la bouche et de la gorge, peu ou pas influencées par le traitement spécifique, sont rapidement modifiées par le nitrate d'argent, par l'usage interne et externe du chlorate de potasse. Ce sont les seuls moyens que j'emploie, bien certain que

le mercure seul ne peut rien contre ces derniers accidents, parfois si rebelles. Le docteur Créquy (1) se loue de l'association du chlorate de potasse avec le mercure dans la syphilis buccale.

Signalons ici, comme moyen adjuvant du traitement mercuriel, l'emploi de boissons bien connues, auxquelles il faut toutefois se garder d'attacher une trop grande importance; telles sont: les tisanes de Vigarous, de Zittmann, de Pollini, de Feltz (2). Cette dernière, que recommande Rayet, est mieux indiquée, à mon sens, dans la période tertiaire, en raison de la petite quantité d'arsenic qu'elle renferme.

PÉRIODE DES PRODUCTIONS GOMMEUSES OU DES ACCIDENTS TERTIAIRES.

Tandis que les manifestations syphilitiques secondaires n'exigent souvent qu'une médication générale et spécifique, les lésions tertiaires, plus profondes et plus durables, demandent en outre l'intervention habituelle d'un traitement local. La main du chirurgien peut être appelée à les combattre ou du moins à remédier aux désordres fonctionnels qu'elles engendrent ou qu'elles laissent à leur suite. Nous aurons à tenir compte de ces diverses circonstances.

L'iode est ici la base thérapeutique fondamentale, comme tout à l'heure le mercure dans la syphilis secondaire. Administrée tout d'abord par Martini de Lubeck et par Lugol, la teinture d'iode a été préconisée de nouveau par le docteur J. Guillemin (3), qui lui reconnaît, entre autres avantages, celui d'être d'un prix peu élevé, d'une falsification à peu près impossible et d'un emploi peu ou pas dangereux. Les doses en sont très-faibles, comparativement aux doses habituelles des composés iodiques; celle dont fait usage le docteur Guillemin est la suivante:

Teinture d'iode au dixième.....	5 grammes.
Eau commune.....	1000 —

Deux ou trois cuillerées de cette solution avant chacun des deux principaux repas suffisent en général, au dire de cet auteur, pour combattre non-seulement les accidents tertiaires, mais même les accidents secondaires.

L'iode, néanmoins, est rarement employé en nature; le plus souvent

(1) Voyez *Gaz. méd.*, p. 173, 1873.

Ce médecin fait composer les pastilles suivantes:

℞ Chlorate de potasse.....	4 grammes.
Protoiodure d'hydrargyre.....	1 —
Essence de menthe.....	q. s.

Diviser en 20 pastilles. Une ou deux pastilles par jour.

(2) Ces diverses tisanes sont des décoctions de bois sudorifiques et de salsepareille. Les tisanes de Vigarous et de Pollini contiennent du sulfure d'antimoine, celle de Zittmann renferme du calomel. Quant à la tisane de Feltz, voici sa formule:

℞ Salsepareille.....	60 grammes.
Colle de poisson.....	40 —
Sulfure d'antimoine lavé.....	90 —
Eau.....	2 litres.

Réduisez à un litre à prendre dans la journée par verres.

(3) *Des avantages de la substitution de l'iode à l'iodure de potassium dans le traitement des maladies syphilitiques*, *Gaz. hebdomad. de médecine et de chirurgie*. Paris, 1865, p. 134 et suivantes.

c'est à l'un de ses sels que l'on a recours, et de préférence aux iodures de potassium et de sodium (1). Les doses auxquelles on administre l'iodure de potassium varient depuis 50 centigrammes et 1 gramme jusqu'à 3, 4, 5 et 6 grammes dans les vingt-quatre heures. Quelques auteurs portent ces doses à 10, 12 et 15 grammes, ou même au delà, mais sans avantage pour les malades, car il en est de l'iodure de potassium comme de tous les agents médicamenteux, dont l'organisme n'utilise jamais qu'une quantité déterminée. L'expérience a du reste montré que, dans ces conditions, l'influence thérapeutique du médicament n'est jamais proportionnée aux doses ingérées, et que les effets pathogéniques seuls sont augmentés. Le but auquel doit tendre le médecin en pareille circonstance, est donc d'arriver graduellement à une dose qui produise des effets thérapeutiques sans déterminer d'effets pathogéniques incommodes pour le malade. On fait prendre ce sel en solution, en sirop, très-rarement en pilules, à cause de sa déliquescence. Le meilleur mode d'emploi consiste à l'incorporer, une fois dissous, avec des sirops toniques ou dépuratifs, tels que les sirops de gentiane, de fumeterre, de salsepareille, ou même les sirops de gomme, de thridace, etc. (2). Les doses les plus élevées d'iodure de potassium trouvent leur indication dans les lésions avancées et profondes, telles que les altérations des os, les localisations viscérales qui peuvent mettre la vie du malade en danger. Mais si l'affection ne s'étend pas au delà du tégument externe ou interne, et si surtout le malade se trouve dans cette phase de la maladie à laquelle certains auteurs ont donné le nom de période de transition, le traitement mixte, tel que l'ont institué Gibert et Bazin (3), est le meilleur moyen de faire cesser les accidents. Le biiodure de mercure associé à l'iodure de potassium, ou sirop de deutoiodure ioduré de mercure (Boutigny, Gibert), est la préparation qui combat le plus avantageusement les syphilitides profondes tuberculo-ulcéreuses et puro-vésiculeuses, affections la plu-

(1) L'iodure de potassium, tel que le livre le commerce, contient en général du carbonate de potasse et de l'iode en excès. (Voyez Payen, *Sur l'iodure de potassium*, Gaz. médicale, 1865, p. 581.) On reconnaît l'existence de ces substances par la coloration jaune que prend la solution à la lumière et la teinte violette qu'elle fait subir à l'empois d'amidon. Des recherches récentes de Vée (Voyez *Bulletin général de thérapeutique*, t. LXX, p. 405), apprennent que le chlorate de potasse absorbé en même temps que l'iodure de potassium peut lui céder son oxygène et le transformer en iodate, agent toxique. Des expériences de Melsens prouvent la possibilité de cette intoxication.

(2) Je formule ce médicament de la façon suivante :

℞ Sirop d'écorces d'oranges amères.....	250 grammes.
Iodure de potassium.....	15 —

A prendre chaque jour de une à trois cuillerées à bouche.

Au lieu de sirop, on peut se servir d'eau distillée et prescrire la solution que voici :

℞ Eau distillée.....	250 grammes.
Iodure de potassium.....	15 —

A prendre 1, 2 à 3 cuillerées par jour, en trois fois, chaque fois une cuillerée dans une tasse de macération de gentiane ou d'infusion de houblon.

(3) Nous avons fait connaître plus haut la formule adoptée par Gibert. Voici celle à laquelle E. Bazin donne la préférence :

℞ Biiodure de mercure.....	0,20 centigrammes.
Iodure de potassium.....	10 grammes.
Sirop de saponaire.....	500 —

On commence par deux cuillerées de ce sirop et l'on arrive ensuite à quatre par jour.

part du temps très-rebelles. De même que le mercure, l'iodure de potassium détruit la manifestation, mais il n'empêche pas les récurrences, et par conséquent il ne peut rien contre la diathèse. L'espace de temps pendant lequel il convient de continuer l'usage de ce médicament est pour quelques auteurs de deux à trois mois ; mais ces auteurs oublient trop facilement qu'il ne peut y avoir de règle absolue sur ce point, et que la constitution du malade, son état de santé générale, la ténacité plus ou moins grande de la manifestation, sont alors les seuls guides. Évidemment, lorsque la détermination morbide locale cède facilement, il n'est pas nécessaire de prolonger beaucoup l'emploi du médicament ; en cas contraire, il importe d'en continuer l'usage jusqu'au rétablissement de la santé générale, principalement lorsque la lésion est profondément située, circonstance qui rend difficilement saisissable le moment exact de sa complète disparition.

L'iodure de fer en pilules, ou mieux en sirop, sera avantageusement substitué, chez les personnes débiles, à l'iodure de potassium ; nous y reviendrons plus loin à propos du traitement de la syphilis héréditaire. De même que les préparations mercurielles, les préparations d'iode ont besoin d'être aidées dans leur action, toutes les fois que les malades présentent un certain degré de cachexie ou de simple anémie. Les boissons amères, les macérations de quinquina, le vin de Bordeaux, les jus de viande, les rôtis et même les ferrugineux (1), deviennent, dans ces conditions, plus ou moins nécessaires ou indispensables. Dans quelques circonstances où les préparations iodurées sont restées sans effet, je me suis fort bien trouvé contre les accidents viscéraux de l'usage du calomel à doses fractionnées. Ce médicament ne doit pas être oublié, il peut être d'un grand secours. L'association du mercure à l'iodure de potassium est souvent utile ou nécessaire.

Les fonctions digestives troublées demandent quelquefois à être traitées à part ; mais il importe de savoir que l'un des principaux moyens à opposer au dérangement intestinal, si surtout il est sous la dépendance d'une lésion matérielle des glandes hémapoïétiques, c'est la médication iodurée, dont les contre-indications sont relativement rares. Plusieurs fois il m'est arrivé de constater les bons effets des frictions mercurielles dans cette circonstance.

S'il arrivait que l'état cachectique fût entretenu par des dégénérescences amyloïdes des viscères comme le foie et la rate, on pourrait, ainsi que l'a conseillé le docteur Budd, faire usage d'une limonade nitrique. Administré pendant un certain temps, l'acide nitrique possède, suivant ce médecin, une tendance remarquable à faire résorber le dépôt morbide auquel est dû l'accroissement des organes, à rétablir leur texture normale et à produire une

(1) Les ferrugineux n'ont pas seulement été considérés comme des adjuvants. Henri Behrend (de Liverpool) a conseillé d'employer à l'intérieur le tartrate de potasse et de fer (*The Lancet*, 15 et 20 décembre 1856), dont il prétend avoir obtenu un plein succès. A côté des médecins qui traitent par les ferrugineux, il s'en rencontre d'autres, comme Marsden, qui se contentent d'administrer des remèdes stomachiques et toniques et régime fortifiant (*The Lancet*, 27 juillet 1857, p. 650). Rien d'étonnant qu'une semblable médication réussisse dans maintes circonstances, après ce que nous savons de la guérison spontanée des manifestations syphilitiques. De même on ne sera pas surpris des prétendues guérisons attribuées au bichromate de potasse, médicament, selon nous, plus nuisible qu'utile. (Voyez Leroux, dans *Bull. de la Soc. de chirurgie*, 8 mai 1867.)